

LES GRÈVES EN 1897

Il y a eu, en 1897, 356 grèves dont un lock-out, comprenant 68,875 grévistes.

Pour les années précédentes, ces chiffres s'étaient élevés : en 1893, à 634 grèves et 170,123 grévistes; en 1894, à 391 grèves et 54,576 grévistes; en 1895, à 405 grèves et 45,801 grévistes; en 1896, à 476 grèves et 49,851 grévistes.

Le nombre des grèves en 1897 est le plus faible qui ait été constaté pour l'ensemble de ces cinq dernières années. S'il n'en est pas de même du nombre des grévistes, cela provient surtout des grèves de pêcheurs qui se sont produites dans le Finistère, le Morbihan et la Vendée, et intéressant plus de 20,000 grévistes, de la grève des maçons de Lyon (8,000 grévistes), de celle des mineurs de la Grand'Combe (2,500) et de celle des ouvriers des abattoirs de Paris (1,247).

Le nombre des établissements atteints par les grèves, en 1897, a été de 2,568, dont 65 sociétés par actions, qui ont compris 15,489 grévistes, près du quart de l'ensemble des grévistes pour 1897.

La diminution du nombre des grèves a porté surtout sur les industries textiles dans lesquelles il y en avait eu 197 en 1896 et 82 seulement en 1897.

Par contre, dans les industries du bâtiment, les grèves ont été plus nombreuses : 78 en 1897 contre 50 en 1896. Les questions de salaire, demandes d'augmentations ou réductions, ont comme toujours été la cause principale des grèves.

En 1897, 223 grèves soit 62,64 0/0, ont été provoquées par ce motif; 50,607 grévistes, en comptant les pêcheurs, y ont pris part, et elles ont coûté aux ouvriers 620,626 jours de chômage. Les journées perdues par les ouvriers qui, sans avoir été directement mêlés au mouvement, ont été privés de travail du fait de la grève, sont compris dans ce nombre.

Les questions de personnes, demandes de réintégration d'ouvriers congédiés ou demandes de renvoi d'ouvriers et contremaîtres, sont les causes qui, après celles dont nous venons de parler, ont provoqué le plus grand nombre de grèves. Il y en a eu pour ce motif 74 en 1897, 91 en 1896, 85 en 1895 et 78 en 1894.

Des 356 grèves signalées en 1897, 68 se sont terminées par une réussite, 122 par une transaction, enfin 166 ont échoué. Dans la moitié des cas environ, les grévistes ont obtenu une satisfaction totale ou partielle.

jamais contre le principe même du travail aux pièces, qu'elle admet parfaitement.

Mais, pour en revenir à l'article du *Réveil*, et laissant un peu de côté la discussion sur le principe du « travail aux pièces », qui est si bien dans l'essence de l'activité humaine qu'il se défend tout seul, relevons les termes dans lesquels l'auteur a voulu atteindre « un autre genre de travail aussi dangereux, s'il ne l'est davantage, à savoir celui accompagné de la participation aux bénéfices. »

Et au prix de quoi? Non pas d'un travail « d'esclaves », n'est-ce pas? Vous ne le croyez pas vous-même en l'écrivant, et c'est là un exemple de votre phraséologie habituelle qui ne trompe plus personne, mais au prix d'un travail tout simplement soutenu, attentif, consciencieux, tel que celui auquel on devrait se livrer, même sans un « appât » ultérieur!

Vous préféreriez à ce mode de rémunération du travail, qui est stimulant, certes, mais non écrasant, qui vivifie l'atelier, qui reconforte l'ouvrier, qui est le travail que nous appellerons « joyeux », parce qu'il porte en lui sa récompense presque certaine et qu'il a son lendemain fructueux, vous préféreriez celui que procure le salaire seul, que vous désireriez le plus haut possible. Mais vous ne réfléchissez pas ou vous ne voulez pas comprendre que ces hauts salaires, que tout patron voudrait pouvoir donner, seraient souvent la ruine de son industrie, et qu'ils ne peuvent être que corrélatifs du travail produit en rapport avec la situation du marché.

Quant à la crainte que vous manifestez que le travail consciencieux « double le bénéfice du patron », elle montre le mauvais esprit qui vous anime. Vous aimeriez mieux, n'est-ce pas? que les ouvriers se livrassent à cette abominable pratique préconisée